

## L'INDUSTRIE CANADIENNE.

### ARTICLE IV.

MOULINS A BLANCHIR, EMBOUVETER, &c.

Mr. le Rédacteur.

Je crois que le district de Québec, à l'heure qu'il est, ne possède que deux moulins de cette espèce. Ils furent établis presqu'en même temps par deux de nos compatriotes canadiens-français; mais s'ils ne diffèrent pas l'un de l'autre quant à la durée de l'existence, ils diffèrent beaucoup quant à la valeur intrinsèque. Le plus important des deux est celui qui appartient à présent à MM. Hookes et McDougall et qui est situé dans St. Roch.

Ce moulin fut construit par Mr. Fiset en 1815, quelque temps après les trop fameux incendies des Faubourgs St. Roch et St. Jean, et jamais établissement ne pouvait espérer de commencer sous d'aussi heureux auspices et avec un avenir aussi brillant en perspective. En effet à cette époque où l'on voyait souvent 5 ou 6 familles entassées sous le même toit, chacun se hâtait de rebâtir sa demeure, afin de se mettre plus à l'aise et de se garantir des rigueurs de l'hiver qui approchait avec rapidité, et de là on peut juger quelle fut la quantité des demandes de bois de charpente et de menuiserie. Mais ces circonstances auxquelles cet établissement dut son existence passèrent en peu de temps, et l'on vit en même temps s'évanouir une grande partie de sa prospérité.

L'établissement tout entier ne renferme que 3 machines. La première sert à scier les côtés des madriers et des planches, [déligner] soit pour les mettre d'égale largeur, soit pour qu'on puisse les embouvetter plus facilement. Elle sert encore à les scier en pièces plus ou moins larges selon le besoin. Les deux autres, au contraire, sont employées à les blanchir et à les embouvetter; une sert pour la planche et l'autre pour le madrier. Mais comme ces différentes pièces de bois n'ont pas toujours la même longueur et la même épaisseur, on a remédié à l'inconvénient qui aurait pu en résulter en disposant les moulins de manière à pouvoir les faire servir à toute espèce de dimensions. On a obtenu ce résultat en permettant aux instruments de s'élever ou de s'abaisser suivant le besoin. Ces derniers sont placés sur des charpentes qui ont la forme d'établi, et sur lesquelles on fait mouvoir le bois pour le travailler.

Ces 3 machines marchent par la vapeur et au moyen de roues dentées et de roues unies sur lesquelles s'enroulent de fortes bandes de cuir. La première possède deux grandes roues et deux petites tout unies sur lesquelles passe une bande qui en même temps fait mouvoir un cylindre au quel

est adaptée une scie ronde. La 2<sup>de</sup>, destinée au madrier, possède 16 roues dentées dont le diamètre moyen est d'environ deux pieds et qui sont distribuées en nombre égal sur les deux côtés de l'établi. Le 3<sup>ème</sup>. enfin, [celle de la planche] marche au moyen de 8 autres roues dentées, [2 grandes et 6 petites], disposées comme précédemment. Toutes ces roues s'engrènent les unes dans les autres ou sur des pignons et sont mises en mouvement par des bandes qui s'enroulent sur des roues unies ou des cylindres en bois et en fer. Il est facile de voir par le nombre de roues que la force de la dernière machine est moitié moindre que celle de la précédente, et il est aussi facile d'en découvrir la raison.

Les planches et les madriers sont blanchis au moyen de tranchants recourbés dans le sens de leur largeur et disposés en forme de cylindres. Chaque machine possède un cylindre et chaque cylindre, 3 ou 4 tranchants entre lesquels il y a quelques pouces d'intervalle afin de laisser un libre passage aux copeaux qu'ils enlèvent. A peu de distance plus bas que ces cylindres sont les instruments destinés à embouvetter le bois: ce sont deux pièces de fer recourbées, taillées l'une pour faire les rainures et l'autre les languettes, et qui s'accrochent avec tant de force sur les côtés du madrier ou de la planche, qu'elles enlèvent une épaisseur de bois d'un demi-pouce à peu près, pendant leur passage.

Pour blanchir et embouvetter un madrier par exemple, il n'y a qu'à le placer sur un des établis précités entre deux cylindres de fer fixés l'un au dessus de l'autre qui se trouvent à son extrémité, et comme ces cylindres tournent en sens inverse, ils le saisissent entre eux et le poussent avec rapidité sous les outils. En laissant les tranchants, il passe de nouveau entre deux autres cylindres destinés à le maintenir en équilibre et à le pousser vers l'autre extrémité de l'établi où il est reçu par un homme qui fournit à peine à mettre en pile ceux qui lui arrivent ainsi, tant est grande la vitesse d'opération de ce moulin.

Ces machines ont tant de force que les éclats de bois qu'elles font jaillir pourraient blesser grièvement la figure de celui qui voudrait s'en approcher trop près. Ils jaillissent si rapidement qu'on ne voit qu'une espèce de nuage au dessus des tranchants sous lesquels passe le madrier.

Ce moulin a deux étages; l'étage inférieur renferme le fourneau et tout l'appareil qui met en mouvement les machines placées au supérieur. Il n'emploie généralement guère plus de 12 personnes lorsque tous les machines fonctionnent, et il arrive souvent que les propriétaires n'emploient que 4 ou 5 hommes. Outre l'avantage d'employer peu de monde, ce moulin en possède encore un autre, j'oserais dire plus grand; c'est celui de se chauffer en grande partie avec les copeaux qu'il fait.

Ceux qui ne connaissent que l'ennuyéux et fatigant procédé de blanchir et d'embouvetter le bois à force de bras, peuvent difficilement se faire une idée de la puissance des machines dont je viens de parler; mais ils pourront peut-être l'apprécier avec plus de justesse quand ils sauront qu'un madrier, long de 12 pieds ou environ et large de 11 ou 12 pouces, peut être blanchi et embouveté en une demi-minute ou trois quarts de minute; ce qui revient à dire que dans une journée on peut faire passer 1000 madriers à ces deux préparations au moyen de ce moulin.

Il est facile de concevoir qu'une si grande vitesse d'exécution dut amener une grande diminution de prix dans ce genre de travail; aussi le propriétaire de ce moulin se vit-il bientôt en état de faire pour 12 ou 15 shillings un ouvrage qu'on ne faisait que pour 7 ou 8 piastres après le feu.

Cet établissement est utile à Québec, parcequ'il prépare facilement la grande quantité de merrain que l'on y trouve et qui sans cela diminuerait beaucoup de valeur.

On a encore reconnu l'avantage d'un pareil moulin, sous le point de vue commercial, lors du départ du *Rory O'More* et du *Panama* pour la Californie, l'an dernier. Une compagnie voulait y transporter tout le bois nécessaire à la construction de 50 maisons, et on n'avait pas plus d'un mois ou environ pour le préparer; temps évidemment trop court pour le faire à force de bras. Alors on s'adressa à Mr. Chalmer, propriétaire du moulin à cette époque, et en moins d'un mois ce monsieur trouva moyen de blanchir et d'embouvetter toute cette grande quantité de bois.

Le District de Québec possède encore un autre moulin de cette espèce; il est situé dans la paroisse de St. Anselme et appartient à M. Siméon Larochelle qui l'a construit lui-même. Ce dernier est inférieur au précédent et marche par eau.

J. S. M.

### ATTENTION !

ON publiera, dès que l'on aura 200 souscripteurs, un pamphlet de 100 pages, environ, in-12, contenant un discours de Mgr. O. Plessis, à l'occasion de la victoire remportée par l'Amiral Nelson sur la flotte française de la Méditerranée, et un discours du Rev. H. Hudon, sur *l'influence de la religion pour le bonheur de la société*. Espérons que tous ceux qui s'intéressent à la conservation des bons écrits de nos compatriotes, s'empresseront de souscrire. Le prix sera de 1s. 3d. S'adresser à

M. MATHIAS MARCOTTE,  
Imprimeur, No. 29, rue Buade

### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes chez M. Adolphe Legaré. Agent à la petite salle, M. Alfred Thibodeau.

P. A. MARMET, Gérant.